



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Cabinet du préfet
Service des sécurités
Bureau de la sécurité routière**

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES

1°) Identification de l'organisme :

Préfecture de la Vienne – BSR
7 place Aristide Briand CS 30589 - 86021 Poitiers

2°) Procédure :

Appel à candidatures afin de sélectionner les entreprises remplissant les conditions pour obtenir l'agrément préfectoral.

3°) Objet de l'agrément :

Assurer les opérations de dépannage et de remorquage de poids lourds (P.L.) sur le réseau routier national du département de la Vienne.

4°) Lieu d'exécution de la mission :

Routes nationales : RN 10, RN 147 et RN 149 divisées en quatre secteurs (Cf. cahier des charges Annexe 3).

5°) Durée de l'agrément :

Du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2033.

6°) Conditions :

Les conditions de participation sont inscrites dans le règlement de consultation disponible sur la Plateforme des AChats de l'État (PLACE) à l'adresse Internet :

<http://www.marches-publics.gouv.fr>, sous la référence publique DSPDEPANPL86

7°) Modalités d'obtention du dossier de candidature (cahier des charges et règlement de consultation) :

Les entreprises intéressées ont le choix entre :

- venir retirer le dossier, à compter du 21 août 2026, à la préfecture de la Vienne - BSR – 7 place Aristide Briand CS 30589 - 86021 Poitiers – en semaine entre 09h00 et 12h00 et entre 14h00 et 16h30

ou :

- le télécharger sur le site Internet : <http://www.marches-publics.gouv.fr>, sous la référence publique DSPDEPANPL86

8°) Date limite de dépôt des offres :

Le 25 septembre 2026 à 12h00 (midi)

9°) Modalités de transmission des offres :

Les candidats feront parvenir leurs offres **sous pli cacheté en recommandé avec accusé de réception ou par porteur contre récépissé** à la préfecture de la Vienne, bureau de la sécurité routière (BSR) - Place Aristide Briand, CS 30589, 86021 Poitiers Cedex.

10°) Justifications et pièces à produire :

Se reporter au dossier de candidature.

11°) Date de publication :

Le 20 août 2026

12°) Voie de recours :

Tribunal administratif de Poitiers – Hôtel Gilbert – 15 rue de Blossac - CS 80541 – 86020 Poitiers Cedex